Maires de Meuse

L'essentiel des finances publiques locales

Formation

sur 1 journée

Date : 15 décembre 2026

à Bras-Sur-Meuse, 14 rue J.Pierre GÉRARD, salle d'animation

Horaire : 9h15-12h15
14h15-17h15

Effectif : de 6 (minimum) à 15 personnes (maximum)

Intervenant :

Jean-Baptiste GAUDIN,

formateur,

Coût : 400,00 € pouvant être pris en charge par votre DIF, cela ne vous coûtera rien ni à votre collectivité

Pour en bénéficier,

nous renvoyer votre inscription

avant le 27 novembre 2026

Programme

- Le budget d'une collectivité : le rôle du maire et du conseil municipal
- Le cadre budgétaire et comptable,
- Les principes : annualité, unité, universalité, spécialité, équilibre
- La séparation ordonnateur/comptable
- Le cycle budgétaire
- Le contrôle du budget communal,
- La structure du budget,
- Les sections : fonctionnement, investissement et affectation du résultat
- Focus dépenses et recettes : fiscalité, dotations, péréquation, fonds de concours à l'intercommunalité

Objectifs

. Cerner l'environnement des finances publiques locales,
. Comprendre les différents documents budgétaires comptables de la commune,
. Identifier les principes, le cadre et le contenu du budget,
. Appréhender les grands principes de la préparation et de l'exécution du budget.

Moyens pédagogiques

- Accessible sans prérequis,

- Méthode pédagogique pratique s'appuyant sur des exemples concrets illustrant chaque étape de la construction, de l'exécution et du suivi d'un budget communal

Public visé

- Élus : maires, adjoints, conseillers municipaux

Notre association est agréée par le ministère pour dispenser la formation des élus locaux.